

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	100 (2002)
Heft:	4
Artikel:	Mythe ou réalité?
Autor:	Lee, Ellie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-951452

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mythe ou réalité?

Apparu aux Etats-Unis dans le courant des années huitante, le syndrome post-abortif (post-abortion syndrom) a semé le doute dans l'esprit de nombreuses femmes, car il leur promettait de graves problèmes psychologiques si elles recouraient à l'avortement. Histoire d'un mythe médical savamment orchestré.

Dr Ellie Lee

D'UN point de vue sociologique, l'avortement est un terrain de recherche passionnant. En effet, la manière dont l'avortement est perçu comme un problème, par qui et pourquoi, a beaucoup changé au cours des années et varie terriblement selon les sociétés. Dans les sociétés pré-moderne, l'avortement était certainement largement pratiqué, et peu d'indices nous permettent de penser qu'il était considéré comme un problème social. Un règlement légal de l'interruption de grossesse n'existe pratiquement pas sous l'empire romain par exemple, et la loi soulignait que l'enfant dans le ventre de sa mère n'était pas une personne, et que de ce fait l'avortement n'était pas un meurtre. Même dans les premières lois catholiques, les avortements précoces étaient légalement ignorés et seuls les avortements tardifs étaient poursuivis¹.

L'avortement n'est pas un problème avant le 19^{ème} siècle

Aux USA et en Angleterre, l'avortement n'était pas considéré comme un problème social, demandant une réponse légale, avant le début du 19^{ème} siècle. En fait les raisons de la révision de la loi sont alors nettement de contrôler le comportement des femmes célibataires et d'enlever aux sages-femmes le contrôle des grossesses précoces

¹ Kristin Luker: «Abortion and the Politics of Motherhood», Berkeley, Los Angeles, 1984.

² Vincent Rue: «Post-Abortion Syndrome: A Variant of Post-Traumatic Stress Disorder». In Doherty, Peter, «Post-Abortion Syndrome - its wide ramifications», Dublin Four Courts Press, 1995.



Le syndrome post-abortif est une pure invention des milieux anti-avortements. Il faut absolument distinguer sentiments de tristesse et maladie psychiatrique!

Foto: Susanna Hufsch

pour le donner aux médecins. Au début de la prohibition de l'avortement en Grande-Bretagne et aux USA, ses avocats les plus fervents ne sont pas des organisations religieuses ou judiciaires, mais des médecins. Il n'y a aucun mouvement anti-abortif religieux ou politique tel que nous le connaissons aujourd'hui. En fait ces mouvements sont apparus plus récemment, dans la foulée de la légalisation de l'avortement, dans les années 1970, avec l'émergence des mouvements pour les droits des femmes.

La nature du débat sur l'avortement et la manière dont l'avortement est présenté comme un problème a donc considérablement varié au cours des âges. Très récemment, les adversaires de l'avortement ont commencé à dire aux autorités législatives et politiques qu'il fallait considérer l'avortement comme un problème sous un autre aspect. Ils ont prétendu que l'avortement pouvait conduire à de sérieux problèmes psychiatriques: le syndrome post-abortif. Ils ont essayé de dire que ce trouble était si fréquent et si sévère qu'il fallait légalement interdire l'avortement ou au moins qu'il fallait décourager les femmes en les avertisant qu'elles risquaient de graves troubles psychologiques si elles avaient avorté. L'origine de ce syndrome est à rechercher aux USA.

Vers le milieu des années huitante, les principaux mouvements anti-abortifs américains ont commencé à faire référence au SPA (syndrome post abortif) dans leurs publications. C'est le Dr Vincent Rue² qui a le premier commencé à mettre en avant l'argument que l'avortement peut conduire à un trouble grave. L'argument avancé est

que le SPA est suffisamment stressant qu'il peut conduire à un désordre de stress post-traumatique (DSPT) et que ce résultat particulier de désordre post traumatisant lié à l'avortement doit avoir un terme spécifique: «Syndrome Post-Abortif» (SPA). Rue compare explicitement les «symptômes» du SPA à ceux qui sont caractéristiques du DSPT, un trouble nommé pour la première fois par des psychiatres ayant suivi le retour aux USA des soldats du Vietnam: flashbacks, déni, perte de mémoire de l'événement, évitement du sujet etc. Il développe également des «critères diagnostiques» pour le SPA, sur la base des critères avancés pour le DSPT. Dans le même chapitre, Rue donne les critères diagnostiques du DSPT, et liste une large échelle de sentiments qu'il prétend être indéniables pour des femmes ayant subi un avortement. Ce sont des sentiments d'impuissance, de désespoir, de tristesse, de deuil, de perte de l'estime de soi, de regrets etc. Associer cette large échelle de «symptômes» avec le diagnostic du SPA est un aspect significatif de l'argument, puisqu'il permet à ses partisans d'avancer qu'un grand nombre de femmes souffrent de ce syndrome. Plus simplement, les critères diagnostiques pour le SPA devenant plus larges, il est plus facile de prétendre que beaucoup de femmes peuvent souffrir de ce «syndrome».

L'impasse morale

Pour expliquer l'émergence de cet argument, on peut suggérer divers facteurs. Le principal peut être exprimé comme

«l'impasse morale» dans le débat sur l'avortement aux USA. En effet, depuis le début des années 1970, l'avortement est présenté comme un problème par ses adversaires car il «prend une vie». C'est donc une question de morale. Mais cet argument a eu un succès limité pour convaincre les politiciens, les juristes et le public en général de combattre l'avortement. Beaucoup reconnaissent que l'avortement est un sujet moralement difficile, mais ne pensent pas qu'il doit être rendu illégal pour cette raison. Les adversaires de l'avortement, face à l'impuissance de cet argument, ont cherché à diversifier leur argumentation. Il leur fallait trouver d'autres voies pour restreindre l'accès à l'avortement. L'argument que l'IVG devait être restreinte parce qu'elle conduisait à un syndrome post-abortif fait partie de cette stratégie. L'argument moral ayant échoué, les adversaires de l'avortement ont décidé de suivre le modèle de la campagne anti-fumeurs et de développer l'argument de santé publique. Le développement de ces arguments, il est intéressant de le noter ici, ne concerne pas seulement la santé mentale. On a aussi dit que l'avortement pouvait conduire à l'infertilité et plus récemment qu'il pouvait provoquer le cancer. C'est d'ailleurs aujourd'hui l'argument le plus visible des mouvements anti-abortifs aux USA et en Grande-Bretagne. Le syndrome post-abortif est donc une réponse à l'échec des arguments moraux contre l'avortement.

L'argument que l'avortement a un effet négatif sur la santé mentale des femmes n'est pas né avec le début des mouvements anti-abortifs. Durant la majeure partie du 20^{ème} siècle, psychiatres, psychologues et sociologues ont analysé le fait de porter un enfant comme psychologiquement positif et l'avortement comme négatif. Pourtant, aujourd'hui, on sait que la maternité n'est pas si rose, que près de 20% des femmes ont des troubles mentaux sérieux au cours de la première année de leur maternité. Mais aujourd'hui encore on met plus volontiers en lumière les traumatismes liés à l'avortement que ceux liés à la maternité. La force de l'idée que l'avortement est psychologiquement problématique pour la femme repose sur des idées très puissantes concernant la désirabilité et le caractère «naturel» de la maternité pour les femmes. En clair, le rôle de la femme sur terre est de concevoir, mettre au monde et élever des enfants. Si on interfère avec cette fonction, on peut voir apparaître toutes sortes de désordres émotionnels. C'était une opinion courante dès les années 1950-60 dans les milieux médicaux. Aujourd'hui, il est devenu plus

difficile d'avancer de tels arguments, la recherche ayant mis en évidence les effets négatifs que peuvent avoir une maternité non désirée, mais de telles idées restent dans l'air du temps. L'argument du syndrome post-traumatique est une tentative de se servir de perceptions existantes et d'assumptions sur les effets émotionnels négatifs de l'avortement.

DSPT et SPA

Le désordre de stress post-traumatique (DSPT) a été catégorisé comme une forme de trouble psychiatrique en 1981 aux USA, en réponse aux problèmes rencontrés par les soldats américains revenus de la guerre du Vietnam. Ces soldats ont indubitablement rencontré des problèmes de santé mentale à leur retour, mais surtout ils n'ont pas été traités en héros plutôt comme un embarras. Un lobby de psychiatres et de travailleurs sociaux anti-militaristes ont milité pour obtenir une compensation pour ces soldats, une dure campagne a permis de faire admettre à la psychiatrie américaine que ces soldats souffraient d'une maladie psychologique qu'il fallait traiter et qu'ils ont appelé DSPT. Dès 1981, le DSPT est devenu un trouble «à la mode», que se sont appropriés de plus en plus de groupes de personnes ayant subi des violences, viols, abus etc. Au milieu des années huitante, le DSPT faisait partie du vocabulaire psychiatrique aux USA et a

commencé à être largement reconnu comme une maladie psychiatrique, conséquence d'expériences négatives. Le mouvement anti-abortif américain a choisi la même approche et le même vocabulaire pour décrire l'expérience des femmes ayant subi un avortement. Tout comme les femmes violées ou violentées, les femmes ayant eu recours à l'avortement sont présentées comme des victimes de leur expérience, traumatisées par celle-ci. Utilisant cette approche, les activistes anti-avortement se présentent eux-mêmes comme du côté de ces victimes, travaillant pour leurs besoins et leurs intérêts. Ils prétendent qu'ils ne sont pas uniquement intéressés par le fœtus, mais aussi par la femme.

Un syndrome «médical» qui n'existe pas

Le SPA ne pouvait qu'émerger à cette époque, car son origine n'est pas à rechercher dans la pratique de l'avortement, mais bien dans la politique des mouvements anti-avortement. A ce moment les arguments moraux avaient atteint une impasse

et une nouvelle catégorie de maladie psychiatrique, le désordre de stress post-traumatique, faisait une apparition remarquée dans la société américaine.

Il est très significatif que ces arguments n'aient dans aucun pays amené à une interdiction de l'avortement. Partout en effet, et aux USA en particulier, la profession médicale (psychologues, psychiatres et médecins) a vigoureusement réfuté cette prétention. Ils ont publiquement et visiblement dit qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'argument que l'avortement conduit au SPA et qu'il n'y avait aucune preuve scientifique de l'existence du SPA. Une étude menée par l'association américaine de psychologie en 1990 a montré que «de sévères réactions négatives après avortement sont rares et peuvent être comprises dans le cadre du stress normal de la vie»³. En fait, les études tendent plutôt à montrer que lors d'un avortement légal et non-restrictif, les femmes ressentent un sentiment de détresse avant l'avortement et que l'incidence de réponses négatives sévères après l'intervention est bas. «Les seules preuves de l'existence du SPA se trouvent dans un petit nombre d'articles et de livres, basés sur des preuves anecdotiques et soulignant les effets négatifs, présentés et publiés sous des auspices religieux et non pas dans la littérature spécialisée»⁴. Naturellement, les femmes peuvent vivre l'avortement comme une perte et avoir des sentiments de tristesse après, mais un sentiment n'est pas un trouble psychologique. Il faut distinguer sentiments négatifs et maladie psychiatrique!

Le rôle des experts médicaux aux USA a été déterminant pour convaincre les politiciens du caractère non-fondé du SPA. Vu la renommée des organisations médicales américaines ayant pris position dans ce débat, il est peu probable que le SPA soit reconnu ailleurs dans le monde comme une maladie psychologique. Néanmoins, l'invention du concept de SPA a fait que les femmes envisageant l'avortement se sentent plus anxieuses et angoissées qu'elles ne l'auraient été autrement. Il est important pour le bien-être des femmes qu'elles, et les professionnels qu'elles consultent, sachent qu'il n'existe aucune preuve de l'existence du syndrome post-abortif.

Condensé de l'exposé tenu lors du Symposium «Séquelles psychiques de l'interruption de grossesse - le mythe et les faits scientifiques», à Berne, le 31 mai 2001. Traduction et adaptation Fabienne Gogniat Loos. Titre original: «The context of the development of Post-Abortion Syndrome».

³ Barbara Brotman «Both sides in abortion issue also remain divided over post-operation stress» in Chicago Tribune, 15 avril 1990.

⁴ Nada L Stotland, «The Myth of the Abortion Trauma Syndrome» in Journal of the American Medical Association, 1992, 268, 2078-79.



La Dr Ellie Lee
est professeur de sociologie à l'Université de Southampton, Angleterre.